

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la prévention et l'application des règles en matière de santé et de sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail; il établit et met en œuvre une stratégie provinciale en matière de santé et de sécurité au travail afin de garantir l'harmonisation des activités de santé et de sécurité parmi tous les partenaires du système; il désigne et finance les associations en santé et sécurité et en assure la surveillance, établit des normes applicables aux programmes de formation, aux fournisseurs de formation ainsi qu'à la formation et aux autres exigences pour l'agrément des membres des comités mixtes sur la santé et la sécurité; il élabore les politiques; il établit des normes et des lois et veille à leur application; il mène des enquêtes; il informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités; il offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage; il favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération; il veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
1601 Programme d'administration du ministère	21 320 000	21 782 600	(462 600)	21 235 634
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	4 199 700	4 217 000	(17 300)	3 691 395
1603 Programme des relations de travail	24 058 700	24 007 300	51 400	22 726 716
1604 Programme de santé et sécurité au travail	204 032 100	197 778 900	6 253 200	84 360 113
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	35 170 500	33 067 400	2 103 100	36 110 746
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	288 781 000	280 853 200	7 927 800	168 124 604
Crédits législatifs	65 014	81 187	(16 173)	87 106
Total du ministère - Charges de fonctionnement	288 846 014	280 934 387	7 911 627	168 211 710
Redressement des charges de fonctionnement	16 363 800	16 310 000	53 800	15 270 155
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	305 209 814	297 244 387	7 965 427	183 481 865

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES D'IMMOBILISATIONS				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	491 000	595 000	(104 000)	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS	492 000	596 000	(104 000)	-
Crédits législatifs	2 000	2 000	-	361 905
Total du ministère - Charges d'immobilisations	494 000	598 000	(104 000)	361 905
BIENS IMMOBILISÉS				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	4 409 152
TOTAL À VOTER - BIENS IMMOBILISÉS	2 000	2 000	-	4 409 152
Total du ministère - Biens immobilisés	2 000	2 000	-	4 409 152
Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	305 703 814	297 842 387	7 861 427	183 843 770

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Administration du ministère	21 320 000	21 782 600	(462 600)	21 235 634
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		21 320 000	21 782 600	(462 600)	21 235 634
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841	47 841	-	49 301
L	Traitement versé aux adjoints parlementaires en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173	32 346	(16 173)	23 241
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	14 564
Total - Crédits législatifs		65 014	81 187	(16 173)	87 106
Total - Charges de fonctionnement		21 385 014	21 863 787	(478 773)	21 322 740
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
3	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 000	1 000	-	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	-
Total - Crédits législatifs		1 000	1 000	-	-
Total - Charges d'immobilisations		2 000	2 000	-	-
BIENS IMMOBILISÉS					
2	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - BIENS IMMOBILISÉS		1 000	1 000	-	-
Total - Biens immobilisés		1 000	1 000	-	-

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		8 169 200
	Avantages sociaux		991 900
	Transports et communications		752 900
	Services		11 058 800
	Fournitures et matériel		347 200
Total à voter - Charges de fonctionnement			21 320 000
<i>Sous-postes :</i>			
<i>Bureau principal</i>			
	Traitements et salaires	2 628 400	
	Avantages sociaux	328 400	
	Transports et communications	98 000	
	Services	1 745 000	
	Fournitures et matériel	63 100	4 862 900
<i>Services financiers et administratifs</i>			
	Traitements et salaires	2 009 800	
	Avantages sociaux	229 000	
	Transports et communications	62 700	
	Services	699 400	
	Fournitures et matériel	38 800	3 039 700
<i>Direction de l'efficacité organisationnelle</i>			
	Traitements et salaires	959 200	
	Avantages sociaux	124 700	
	Transports et communications	26 900	
	Services	219 700	
	Fournitures et matériel	20 100	1 350 600
<i>Services de communication</i>			
	Traitements et salaires	2 510 500	
	Avantages sociaux	300 100	
	Transports et communications	69 500	
	Services	304 500	
	Fournitures et matériel	59 100	3 243 700

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT*Services juridiques*

Traitements et salaires	61 300	
Avantages sociaux	9 700	
Transports et communications	495 800	
Services	7 125 600	
Fournitures et matériel	166 100	7 858 500

Services de vérification

Services	252 100	252 100
----------	---------	---------

Systèmes informatiques

Services	712 500	712 500
----------	---------	---------

Total à voter - Charges de fonctionnement**21 320 000****Crédits législatifs**

L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841
L	Traitement versé aux adjoints parlementaires en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173
	Autres opérations	
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère**21 385 014****CHARGES D'IMMOBILISATIONS**

1601-3 Administration du ministère

Autres opérations	1 000
-------------------	-------

Total à voter - Charges d'immobilisations**1 000**

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	CHARGES D'IMMOBILISATIONS	
	Crédits législatifs	
	Autres opérations	
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère	2 000
	 BIENS IMMOBILISÉS	
1601-2	Administration du ministère	
	Parc automobile et flotte de bateaux - coûts relatifs aux immobilisations	1 000
	Total à voter - Biens immobilisés	1 000
	Total (Biens immobilisés) - Programme d'administration du ministère	1 000

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602

Le mandat du Bureau de l'équité salariale (BES) consiste à administrer et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario, dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale pour le travail essentiellement accompli par les femmes. Afin de mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et à maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Par ailleurs, le Bureau enquête sur les plaintes, surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail, cherche à régler les différends liés à l'équité salariale opposant les parties et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Bureau de l'équité salariale	3 438 100	3 438 200	(100)	3 163 474
2	Tribunal de l'équité salariale	761 600	778 800	(17 200)	527 921
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		4 199 700	4 217 000	(17 300)	3 691 395
Total - Charges de fonctionnement		4 199 700	4 217 000	(17 300)	3 691 395

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1602-1	Bureau de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	2 559 000
	Avantages sociaux	291 900
	Transports et communications	127 400
	Services	419 800
	Fournitures et matériel	40 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	3 438 100
1602-2	Tribunal de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	579 200
	Avantages sociaux	73 700
	Transports et communications	20 800
	Services	82 800
	Fournitures et matériel	5 100
	Total à voter - Charges de fonctionnement	761 600
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale	4 199 700

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603

Le rôle des Relations de travail est de promouvoir un climat propice à des relations de travail stables et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément à plusieurs lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

La Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne (CRGEC) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure la médiation et l'arbitrage des conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario. Cette commission fournit également des services financiers et administratifs à la Commission des griefs de la fonction publique, un organisme du ministère des Services gouvernementaux.

Les Services de règlement des différends fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs par la prestation de services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives, la désignation d'arbitres, la fourniture d'information sur les négociations collectives, l'établissement de relations et la formation.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	14 012 900	13 691 000	321 900	13 079 227
2	Commission de règlement des griefs	1 484 100	1 515 500	(31 400)	1 244 064
3	Services de règlement des différends	8 561 700	8 800 800	(239 100)	8 403 425
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		24 058 700	24 007 300	51 400	22 726 716
Total - Charges de fonctionnement		24 058 700	24 007 300	51 400	22 726 716

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario	
	Traitements et salaires	8 412 200
	Avantages sociaux	1 014 700
	Transports et communications	542 900
	Services	3 926 700
	Fournitures et matériel	116 400
	Total à voter - Charges de fonctionnement	14 012 900
1603-2	Commission de règlement des griefs	
	Traitements et salaires	426 800
	Avantages sociaux	63 500
	Transports et communications	176 400
	Services	2 065 300
	Fournitures et matériel	23 200
	Total partiel	2 755 200
	Moins : Recouvrements	1 271 100
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 484 100
1603-3	Services de règlement des différends	
	Traitements et salaires	6 119 500
	Avantages sociaux	745 900
	Transports et communications	545 400
	Services	1 533 600
	Fournitures et matériel	67 300
	Total partiel	9 011 700
	Moins : Recouvrements	450 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	8 561 700
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail	24 058 700

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer, de communiquer et de faire appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail et de coordonner le système ontarien de prévention des blessures et maladies liées au lieu de travail afin de réduire ou d'éliminer ces blessures ou ces maladies.

Le programme veille au respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi) et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Par l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les travailleurs à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau de la prévention coordonne le système ontarien de prévention des blessures et des maladies, y compris l'éducation et la promotion en matière de santé et de sécurité, en établissant et en mettant en œuvre une stratégie provinciale en matière de santé et de sécurité au travail afin de garantir l'harmonisation des activités de santé et de sécurité parmi tous les partenaires du système, en désignant les associations en santé et sécurité, en finançant leur fonctionnement et leurs immobilisations et en assurant la surveillance de ces associations par des ententes de paiements de transfert, en établissant des normes applicables aux programmes et aux fournisseurs de formation et en approuvant ces derniers, en établissant les exigences pour l'agrément des membres des comités mixtes sur la santé et la sécurité et en soutenant les décisions en matière de financement concernant les subventions pour la prévention et la recherche sur la prévention aux bénéficiaires qui remplissent des critères d'admissibilité précis.

Le Bureau des conseillers des travailleurs (BCT) offre des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et aux survivants, et il les représente devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Le Bureau fournit également aux travailleurs des services de représentation à la Commission des relations de travail de l'Ontario dans les affaires de plaintes touchant des représailles en vertu de l'article 50 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Le Bureau des conseillers des employeurs (BCE) offre des services de consultation et d'éducation à tous les employeurs ontariens ainsi que des services de représentation, principalement aux petites entreprises ayant moins de 100 employés, concernant des affaires liées à la sécurité professionnelle et à l'assurance devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Le Bureau fournit également aux employeurs comptant moins de 50 travailleurs des services de représentation à la Commission des relations de travail de l'Ontario dans les affaires de plaintes touchant des représailles en vertu de l'article 50 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Santé et sécurité au travail	88 371 100	89 575 300	(1 204 200)	84 359 813
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	100
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	100
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	100
7	Bureau de la prévention	115 658 000	108 200 600	7 457 400	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		204 032 100	197 778 900	6 253 200	84 360 113
Total - Charges de fonctionnement		204 032 100	197 778 900	6 253 200	84 360 113

SOMMAIRE - CRÉDIT
(**\$**)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
6	Santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	-
8	Bureau de la prévention - Immobilisations	490 000	594 000	(104 000)	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		491 000	595 000	(104 000)	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	361 905
Total - Crédits législatifs		1 000	1 000	-	361 905
Total - Charges d'immobilisations		492 000	596 000	(104 000)	361 905
BIENS IMMOBILISÉS					
5	Santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	4 409 152
TOTAL À VOTER - BIENS IMMOBILISÉS		1 000	1 000	-	4 409 152
Total - Biens immobilisés		1 000	1 000	-	4 409 152

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		59 767 000
	Avantages sociaux		8 937 500
	Transports et communications		4 513 400
	Services		12 726 800
	Fournitures et matériel		2 135 400
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	251 000	291 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		88 371 100
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		506 200
	Avantages sociaux		75 900
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	Total partiel		606 300
	Moins : Recouvrements		605 300
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000
1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs		
	Traitements et salaires		7 783 100
	Avantages sociaux		1 774 500
	Transports et communications		310 900
	Services		1 430 600
	Fournitures et matériel		108 800
	Total partiel		11 407 900
	Moins : Recouvrements		11 406 900
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-4	Bureau des conseillers des employeurs		
	Traitements et salaires		2 596 400
	Avantages sociaux		597 200
	Transports et communications		154 300
	Services		407 300
	Fournitures et matériel		92 400
	Total partiel		3 847 600
	Moins : Recouvrements		3 846 600
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000
1604-7	Bureau de la prévention		
	Traitements et salaires		8 348 300
	Avantages sociaux		1 085 400
	Transports et communications		480 100
	Services		4 190 200
	Fournitures et matériel		344 000
	Paiements de transfert		
	Associations en santé et sécurité	91 010 000	
	Recherche en matière de prévention	8 500 000	
	Subventions aux programmes de prévention	1 700 000	101 210 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		115 658 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail		204 032 100

CHARGES D'IMMOBILISATIONS

1604-6	Santé et sécurité au travail		
	Autres opérations		1 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations		1 000

Crédits législatifs

L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>		
	Autres opérations		1 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES D'IMMOBILISATIONS

1604-8	Bureau de la prévention - Immobilisations	
	Paiements de transfert	
	Associations en santé et sécurité - Immobilisations	490 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations	490 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail	492 000

BIENS IMMOBILISÉS

1604-5	Santé et sécurité au travail	
	Parc automobile et flotte de bateaux - coûts relatifs aux immobilisations	1 000
	Total à voter - Biens immobilisés	1 000
	Total (Biens immobilisés) - Programme de santé et sécurité au travail	1 000

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605

Le Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le Programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections, d'enquêtes et de mesures d'application et encourage l'autonomie par des initiatives d'éducation, de sensibilisation et de partenariat.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2012-2013	Différence entre 2013-2014 et 2012-2013	Chiffres réels 2011-2012
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Normes d'emploi	35 170 500	33 067 400	2 103 100	36 110 746
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		35 170 500	33 067 400	2 103 100	36 110 746
Total - Charges de fonctionnement		35 170 500	33 067 400	2 103 100	36 110 746

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	23 579 100
	Avantages sociaux	3 492 400
	Transports et communications	1 190 500
	Services	6 659 400
	Fournitures et matériel	347 100
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	35 270 500
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	35 170 500
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	35 170 500

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2012-2013 \$	Chiffres réels 2011-2012 \$
Total - Charges de fonctionnement (données publiées antérieurement*)	282 755 087	169 491 010
Réorganisation gouvernementale		
Transfert de fonctions à d'autres ministères	(1 820 700)	(1 279 300)
Total - Charges de fonctionnement (données ayant subi un retraitement)	280 934 387	168 211 710

*La rubrique Total - Charges de fonctionnement comprend les crédits législatifs, les mandats spéciaux et le total à voter - charges de fonctionnement.